



**Compte rendu du CA du 18 mars 2019
De 20h00 à 22h30, Saint Jean Hulst**

Invité : Monsieur de Saint Martin, président de l'OGEC

Présents : Nathalie Azaïs, Jean-Michel Bouiri, Alexandra Vivet, Charlotte Rousseau, Soumaya Dumontet, Anne de Charnacé, Raphaëlle Savornin, Florence Champault, Olivia Dufour, Alain Vicaud, Dulce Gaspar-Gerbaud, Adeline de La Rochethulon, Aude de La Maisonneuve, Cindy Schweitzer, Frédérique Riou, Claire Chandesis.

Excusés : Isabelle Bonelli, Sébastien de Montplanet, Clémence de Roquefeuil, Jacques Haëntjens.

Première partie

1) Sécurité (Olivia)

Anne a tenu à remercier l'équipe primaire pour l'excellent travail à l'occasion de la journée Trobo Trotinette qui s'est déroulée la semaine du 18 février.

Les retours ont été très positifs :

- Les enfants ont passé un moment superbe et se sont bien amusés ;
- Les institutrices étaient « aux anges », d'autant qu'il a fait très beau et que le parcours était parfaitement bien organisé et orchestré ;
- Mme Quatrepoint et Mme de Monts ont été très contentes de la journée et du déroulement ;
- Les parents ont tous été très contents.

L'événement a été un tel succès qu'il sera renouvelé l'année prochaine.

Des membres de la police sont intervenus dans toutes les classes pour rappeler les consignes de sécurité à tous les enfants.

Olivia a montré plusieurs photos prises ce jour-là.

Conclusion : Trobo Trotinette est un parfait exemple de la naissance d'un nouveau projet porteur qui fait le lien entre tous (enfants, parents, équipe éducative, mairie, associations). Il servira d'exemple à d'autres établissements.

Réaction du CA : ne peut-on pas faire quelque chose de similaire pour les 6^{ème} ? Raphaëlle a répondu que c'était en projet.

2) Conférences (Isabelle)

Isabelle a rappelé la Conférence du 1^{er} avril « Parler de l'histoire à nos enfants » animée par Stéphane Grimaldi, Directeur général du Mémorial de Caën.

Isabelle a voulu savoir qui pouvait l'aider à accueillir les parents d'élèves des établissements Blanche de Castille, Notre Dame du Grandchamp et SJH et s'occuper de la sécurité à l'entrée et au parking.

Isabelle a demandé qui pouvait l'aider le jour J pour accueillir les parents : plusieurs membres se sont prononcés.

3) Entretiens des Terminale (Florence 10 mn)

80 parents étaient inscrits après la deuxième relance. Jacques devait relancer les parents des Terminales pour les sensibiliser et les stimuler.

Florence se demandait si avec Mme Lecallier elles n'allaient pas constituer des groupes de 3 jeunes plutôt que 4.

Florence a demandé qui pouvait l'aider le jour J pour accueillir les parents : plusieurs membres se sont prononcés.

Florence a réitéré que cette opération apportait une vraie valeur ajoutée et que les jeunes sont bien préparés aux entretiens.

4) TU (Alexandra et Charlotte)

Le nouveau thème annoncé est « Les arts ». Seraient évoqués le Cœur Bonsaï, l'histoire de la Chapelle et ses vitraux, les actions faites à SJH autour des actions artistiques (chorale, dessin, musique), les talents, les mosaïques au primaire, les expos à ne pas manquer à Versailles d'ici juin/septembre.

Anne a ajouté qu'elle avait un document sur la chapelle et les vitraux et Florence a mentionné le concours d'éloquence.

5) Clin d'œil (Anne)

Anne a annoncé que le Clin d'œil serait distribué non plus en fin d'année scolaire mais en novembre/décembre. Elle fera un point avec Mme Lemerle la semaine suivante.

Réaction des membres de l'APEL : quel est l'intérêt de recevoir le Clin d'œil 6 mois après la fin de l'année scolaire ? Les élèves et parents risquent d'être déçus par cette décision. Cette suppression est due à quelques événements non illustrés dans le Clin d'œil, cela est-il bien nécessaire ? Déception des familles partantes de l'établissement. Les bacheliers aussi ne l'auront pas.

Les membres ont voté à main levée : unanimité pour le « contre » une édition 6 mois après la fin de l'année car il ne reflète pas l'année scolaire.

6) Carrefour des 1ères (Florence)

Florence a demandé du soutien pour :

- Gérer le parking : 200 parents sont attendus entre 8h15 et 12h30 ;
 - Accueillir les parents et les orienter ;
 - Distribuer le café le matin.
- ⇒ Plusieurs membres se sont manifestés.

Florence va également demander de l'aide aux parents des 1ères pour qu'ils se mobilisent.

7) Twitter (Jacques, Alain)

Reconduction au prochain CA.

8) Cinéclub (Aude)

Aude et Nathalie ont demandé du soutien pour les séances en anglais, allemand, espagnol. Natalie a réitéré le fait qu'elle ne pouvait plus aller pouvoir s'occuper du cinéclub à partir du mois de mai.

Le Cinéclub recherche des responsables pour son organisation.

Deuxième partie : Monsieur de Saint-Martin : présentation de l'OGEC

Tour de table et présentations.

Les Membres :

Nicolas de Saint Martin, nouveau président de l'OGEC

Jacques de SAINT-EXUPERY, vice-président

Claire THEME, trésorière

Olivier D'HEROUVILLE, secrétaire

Marie-Françoise TOULEMONDE, membre du bureau

Vincent de BERNY, membre du bureau

L'Ogéc assure la gestion économique, financière et sociale de l'établissement.

Il l'exerce au service des projets de l'école, conformément aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'Enseignement catholique. Il contribue à assurer la mise en œuvre matérielle du projet éducatif. Il est l'employeur des personnels de droit privé (non enseignants). L'OGEC peut donner délégation au directeur pour le recrutement des personnels de droit privé.

Aujourd'hui il évolue dans un environnement stabilisé, après la période des gros investissements des années passées.

- L'OGEC n'intervient pas dans la formation et la rémunération des enseignants. Cela est du ressort de l'Etat ;
- Il est l'employeur du personnel non enseignant ;
- Il est le gestionnaire et le locataire des locaux utilisés ;
- Il perçoit les différentes contributions financières des collectivités locales ;
- Il fixe et perçoit le montant de la contribution financière des familles ;
- Il est le garant des équilibres économiques.

Une association au sein du collectif

La Tutelle de Saint Jean Hulst est exercée conjointement par l'évêque du diocèse, représenté par le Directeur diocésain de l'enseignement catholique et par la Congrégation des Eudistes, représentée par le Supérieur provincial. Ils sont présents au CA de l'OGEC.

L'OGEC a la structure juridique d'une association loi de 1901. Il est à but non lucratif.

Conformément à ses statuts, l'association est composée de membres, d'administrateurs, d'un bureau et d'un commissaire aux comptes.

Quelques chiffres : 2018-2019

- 3202 élèves répartis sur 107 classes ;
- 152 salariés / 229 enseignants ;
- 23500 m² de surface bâtie ;
- Nombre de surveillants faible : le ratio par élève semble inférieur à la moyenne. L'OGEC va approfondir le sujet avec la Direction de l'Établissement.

Le montant des scolarités :

- Globalement elles ont peu augmenté ces dernières années, alors que les charges supportées ont plutôt tendance (tous secteurs d'activité confondus) à augmenter plus vite que l'inflation (salaires notamment) ;
- Près de la moitié de familles bénéficient d'une réduction ;
- 10% des élèves bénéficient de la caisse d'entraide ;
- Les coûts de l'OGEC sont fixes : l'ouverture de nouvelles classes ces dernières années n'a pas augmenté les charges ; les recettes supplémentaires ont en revanche aidé à contenir l'évolution du coût unitaire des scolarités.
- Les équilibres restent soumis à la bonne tenue des effectifs – surtout dans le contexte actuel de tensions sur les finances publiques. Les choix pédagogiques (qui ne sont pas directement de la compétence de l'OGEC) peuvent avoir une influence sur l'économie de l'OGEC si ceux-ci ont un impact sur les effectifs.

Les travaux :

- Une décennie de gros travaux (Odéon, Chapelle, Primaire, salle de restauration : 14M €)
- Cette année peu de travaux ;
- Bon état général des locaux ;
- Point qui mérite d'être étudié : le bâtiment des 6èmes.

Conclusion :

Aujourd'hui les ratios sont conformes aux fourchettes communiquées par l'Union Régionale des OGEC.

Il faut trouver une trajectoire qui puisse être supportée par les familles.